

Animé par :

David NOGUERO

Professeur agrégé à l'Université de Paris Cité

Et Xavier LEDUCQ

Avocat à Paris et spécialiste en droit des assurances
Cabinet CRTD & Associés
Responsable de la commission Assurances et Responsabilité

Horaires :

9h15 / 12h45 – 14h/17h30
Soit 7 heures de formation

Lieu :

Siège d'Eurojuris

82 avenue du Maine – 75014 Paris

Spécialités / compétences :

Droit des assurances

Public visé

Avocats, juristes, commissaires de justice, notaires, assureurs

Pré-requis

Nos formations sont ouvertes à tous les professionnels du droit en exercice.

Renseignements :

Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX
EUROJURIS FRANCE
82 avenue du Maine
75014 PARIS
Tél : 01 46 33 07 19
formation@eurojuris.fr

Prise en charge :

Eurojuris France a obtenu la certification Qualiopi pour les actions de formation. Cette formation peut donc être prise en charge par les organismes financeurs. Numéro de déclaration d'activité d'EUROJURIS France : 11 75 375 0575. Ce numéro de vaut pas agrément de l'Etat.

Validité du programme du 20 septembre au 30 novembre 2025 Version 1

Programme du séminaire

Objectifs : Cette formation a pour objectif une mise à jour des dernières évolutions de la jurisprudence en droit des assurances (IARD et VIE) - décisions rendues essentiellement fin 2024 et en 2025. A l'issue de cette formation le participant sera capable de traiter des dossiers en droit des assurances.

Organisation de la journée autour de 2 parties :

- un panorama Vie et Non Vie, avec une sélection d'une quarantaine de décisions rendues ces 12 derniers mois
- une sélection de 4 thèmes dominants traités sous l'éclairage de la jurisprudence la plus récente.

INTRODUCTION

I-

1ère PARTIE : PANORAMA

ASSURANCES TERRESTRES : DISPOSITIONS GENERALES
ASSURANCE AUTOMOBILE
ASSURANCES DE DOMMAGES
ASSURANCE CONSTRUCTION
ASSURANCES DE PERSONNES

II-

2e PARTIE : l'actualité jurisprudentielle vue au travers de 4 thèmes

Thème 1 : l'opposabilité du contenu du contrat d'assurance par l'assureur

Thème 2 : globalisation des sinistres sériels en assurance de responsabilité civile- L 124-1-1 du code des assurances

Thème 3 : point d'actualité sur l'opposabilité de l'exception de nullité du contrat d'assurance en RC automobile

Thème 4 : la détermination des contours de la garantie d'assurance

CONCLUSION

Questions/réponses

Formation en droit des assurances

Vendredi 7 novembre 2025
de 9h15 à 17h30

eurojuris.fr

Animé par :

David NOGUERO

Professeur agrégé à l'Université
de Paris Cité

Et Xavier LEDUCQ

Avocat à Paris et spécialiste en
droit des assurances

Cabinet CRTD & Associés

Responsable de la commission

Assurances et Responsabilité

Horaires :

9h15 / 12h45 – 14h/17h30

Soit 7 heures de formation

Lieu :

Siège d'Eurojuris

82 avenue du Maine – 75014 Paris

Spécialités / compétences :

Droit des assurances

Public visé

Avocats, juristes, commissaires de
justice, notaires, assureurs

Pré-requis

Nos formations sont ouvertes à
tous les professionnels du droit en
exercice.

Renseignements :

Virginie MEREGETTI-FILLIEUX
EUROJURIS FRANCE
82 avenue du Maine
75014 PARIS
Tél : 01 46 33 07 19
formation@eurojuris.fr

Prise en charge :

Eurojuris France a obtenu la
certification Qualiopi pour les actions de
formation. Cette formation peut donc
être prise en charge par les organismes
financeurs. Numéro de déclaration
d'activité d'EUROJURIS France : 11 75
375 0575. Ce numéro de vaut pas
agrément de l'Etat.

Validité du programme du 20 septembre au 30
novembre 2025 Version 1

Déroulé horaire de la journée :

- 9h-9h15 : Accueil des participants (café d'accueil)
- 9h15 – 11h00 : Assurances terrestres et automobiles
- 11h10 – 12h45 : Assurances de dommages, construction, de personnes
- 13h45 14h45 : Thèmes 1 et 3
- 14h45- 15h00 : échange avec les participants
- 15h- 17h00 : Thèmes 3 et 4
- 17h-17h30 : Evaluation formative avec échanges et questions entre l'intervenant et les participants afin de valider les acquis des participants

Méthode pédagogique utilisée et documents en fin de formation :

Toutes nos formations utilisent des méthodes de formation démonstratives, avec des temps d'échanges entre l'intervenant et les participants. L'intervenant et / ou le responsable de la commission interrogeront à intervalles réguliers les participants afin de s'assurer du bon déroulement de la formation. A l'issue de la formation un questionnaire sera adressé au participant, ainsi qu'une attestation de présence.

Contact Handicap :

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez suivre l'une de nos formations ? Vous pouvez contacter Virginie Mereghetti-Fillieux, contact Handicap, par téléphone au 01 46 33 07 19 ou par mail à formation@eurojuris.fr afin que nous puissions échanger sur des solutions adaptées à votre situation.

Vous souhaitez suivre cette formation en visioconférence ?

Nous proposons le suivi en visioconférence pour toutes nos formations. Nous utilisons comme système de visioconférence Zoom, qui permet au stagiaire de suivre la formation en direct, et de poser les questions qu'il souhaite soit en activant son micro, soit via un système de chat intégré à Zoom. Il est demandé à tous les participants suivant une formation en visioconférence de disposer d'une bonne connexion internet ainsi que d'une webcam.

Inscription

- ☐ Je souhaite participer au séminaire au tarif Membre d'Eurojuris en présentiel : 348 € TTC, soit 290€ H.T.
- ☐ Je souhaite participer au séminaire au tarif Membre d'Eurojuris en visioconférence : 480€ TTC, soit 400€ H.T.
- ☐ Je souhaite participer au séminaire au tarif Non Membre d'Eurojuris en présentiel : 720€ TTC, soit 600 € H.T.
- ☐ Je souhaite participer au séminaire au tarif Non Membre d'Eurojuris en visioconférence : 960€ TTC, soit 800€ H.T.
- ☐ Je ne peux pas assister au séminaire EUROJURIS mais souhaite en recevoir la documentation (textes, jurisprudences ...) au prix de 50€ HT (60€ TTC) l'unité.

Nom : Prénom :

Cabinet - Société: Profession :

N° INSEE :

Modalités et délais d'inscription / d'annulation :

Merci de renvoyer ce bulletin d'inscription par mail à formation@eurojuris.fr ou par courrier à l'adresse suivante : Eurojuris France – 82 avenue du Maine - 75014 Paris. Vous pouvez également vous inscrire directement en ligne sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.eurojuris.fr/formations.htm>.

Aucune place ne sera réservée sans son règlement, à adresser accompagné de ce bulletin au Siège d'EUROJURIS France, ou à effectuer par virement.

Il est possible de s'inscrire en présentiel à une formation jusqu'à la veille de la formation, dans la limite des places disponibles. Pour un suivi en visioconférence l'inscription doit se faire au moins 10 jours avant la formation.

Seules les demandes de remboursement confirmées par écrit et reçues jusqu'à 2 jours avant le séminaire pour les membres d'Eurojuris et 7 jours avant pour les non membres d'Eurojuris sont acceptées.